

N° 23
23 Novembre 2017

Présents : Georges Le Glédic, Président de la Commission
Alain Le Viol - Hubert Bernard - Mickaël Herriau - Nicolas Ménard - Jean-Yves Nouvel - Daniel Roger
Par courriel : Daniel Moulet

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux.
Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

1. Approbation des PV

La Commission approuve les PV n° 21 du 16 Novembre 2017 et n° 22 du 21 Novembre 2017 sans réserve.

2. Jeunes Masculins

- **Classements de la première phase**

La Commission établit les montées et descentes à partir du tableau des montées/descentes et des classements de la première phase et sous réserve des procédures en cours.
Elle transmet au Bureau pour homologation.

- **Composition des groupes et numérotation 2^{ème} phase**

1. U14

La Commission procède à l'élaboration des groupes, aux regards des engagements et desideratas divers des clubs.

Le championnat en deuxième phase est établi avec deux divisions suite à la première phase de brassage :
D1 : 10 équipes - D2 : 10 équipes

La Commission rappelle que le championnat U14 débutera dès les 09 et 10 décembre 2017.

2. U15

La Commission procède à l'élaboration des groupes, aux regards des engagements et desideratas divers des clubs.

Le championnat en deuxième phase est établi avec 184 équipes réparties en cinq divisions : D1 : 2 groupes de 8 – D2 : 3 groupes de 8 – D3 : 4 groupes de 8 – D4 : 6 groupes de 8 - D5 : 8 groupes de 8.

2 équipes du championnat U15 PH Ligue sont reléguées en District à l'issue de la première phase : Nantes St-Médard Doulon 1 et St-Herblain UF 1.

3. U16

La Commission procède à l'élaboration des groupes, aux regards des engagements et desideratas divers des clubs.

Le championnat en deuxième phase est établi avec deux divisions suite à la première phase de brassage :
D1 : 10 équipes - D2 : 2 groupes de 7 équipes.

La Commission rappelle que le championnat U16 débutera dès les 09 et 10 décembre 2017.

4. U18

La Commission procède à l'élaboration des groupes, aux regards des engagements et desideratas divers des clubs.

Le championnat en deuxième phase est établi avec 176 équipes réparties en quatre divisions : Accès Ligue : 1 groupe de 8 - D1 : 2 groupes de 8 – D2 : 4 groupes de 8 – D3 : 6 groupes de 8 – D4 : 9 groupes de 8.

Nouveaux engagements : ES Pornichet 3 – Ent. US Basse-Indre/UF St-Herblain 2.

1 équipe du championnat U17 PH Ligue est reléguée en District à l'issue de la première phase : AC Chapelain 2

• Courriels

GJ Pierre Bleue du 08.11.17 :

Pris connaissance. La commission fait une stricte application du tableau des montées/descentes et des règlements.

GJ Maumusson 4 Etoiles du 09.11.17 :

Pris connaissance. Le Président a répondu

AS Maine du 09.11.17 :

Pris connaissance

US Basse Indre du 13.11.17 :

Pris connaissance

FC La Montagne du 13.11.17 :

Pris connaissance

AS Madeleine Guérande du 15.11.17 :

Pris connaissance

AS Grandchamp du 15.11.17 :

Pris connaissance. La commission ne peut donner un avis favorable.

La St-André du 16.11.17 :

Pris connaissance

ES Pornichet du 17.11.17 :

Pris connaissance

Oudon Couffé FC du 18.11.17 :

Pris connaissance

Donges FC du 20.11.17 :

Pris connaissance

GJ Campbon Launay Malville du 22.11.17 :

Pris connaissance

FC Chapelle des Marais du 22.11.17 :

Pris connaissance

GJ Avenir Briéron du 23.11.17 :
Pris connaissance

GJ Coteaux du Vignoble du 23.11.17 :
Pris connaissance

AOS Pontchâteau du 23.11.17 :
Pris connaissance

Le Président de la CGC,
Georges Le Glédic



Le Secrétaire,
Daniel Moulet

